

L'Etat lâche la Comarit

TRANSIT. L'Etat a finalement fait son choix. Assurer le retour par voie maritime des Marocains du monde plutôt que de se porter garant de nouveaux crédits bancaires pour Comarit, dont les ferries sont toujours saisis à Sète, en France.

PAR MAROUANE KABBAJ

Trop tard pour la compagnie maritime marocaine Comarit. L'armateur italien Grandi Navi Veloci (GNV) vient d'obtenir l'autorisation de reprendre ses activités sur les liaisons maritimes Sète-Tanger, Sète-Nador et Almeria-Nador. Le plan de sauvetage de Comarit est tombé à l'eau quand les banques, appelées à cautionner une opération d'effacement de ses dettes pilotée par l'armateur français CMA-CGM, ont exigé une garantie des autorités marocaines. Le département des Transports, qui était entre le marteau de sauver l'opération retour des MRE et l'enclume de venir au secours de Comarit, dont les ferries sont toujours saisis au port de Sète, en France, pour factures impayées, a finalement tranché.

L'opération Transit 2012 d'abord. Il lance fin février un appel d'offres pour réactiver la ligne Tanger-Sète, en arrêt depuis 4 mois. Pour convaincre le ministre de patienter, l'armateur marocain en difficultés promet un plan de dernière chance. Et c'est Toufiq Ibrahim, ex-PDG de Comanav, qui est intervenu en sa qualité de médiateur pour trouver une solution de financement pour effacer les dettes de la Comarit, qui s'élèvent à près de 200 millions de dirhams. Le sauveteur n'est autre que la CMA-CGM, repreneur de l'ex-Comanav.



Des MRE marocains de retour au pays.

L'opérateur français a exigé l'appui des banques marocaines, qui, pour leur part, ont sollicité une garantie de l'Etat. La suite est connue. Comarit croule sous ses dettes et l'armateur italien sauve le transit des Marocains du monde.

Une priorité

Assurer le retour par voie maritime de plus de 2 millions de Marocains résidant à l'étranger est pour le département de M. Rebbah une préoccupation prioritaire qui l'a emporté sur le plan de sauvetage de la compagnie nationale, Comarit, dont la faillite reflète en quelque sorte le malaise que vit le secteur depuis quelques années déjà. Par l'intermédiaire de sa

filiale marocaine, Sea Motor Ways, donc, le groupe italien va mettre en place, à partir du 26 mai 2012, un service hebdomadaire fret et passagers entre le Maroc et le sud de la France. A cette date, deux nouvelles dessertes à destination du Maroc seront inaugurées. Elles relient les villes de Tanger et Nador et le port français de Sète. La liaison Tanger-Sète (passagers et fret) sera assurée au début à raison d'une fois par semaine, mais sera portée, dès la mi-juin, à deux fréquences hebdomadaires. Celle de Nador-Sète sera aussi d'une rotation par semaine. Mais à lui seul, le groupe italien ne pourra pas répondre à la demande des MRE en cette période des vacances ■